



Ligue Régionale Ile de France de SQUASH

Mardi 6 avril 2009

Compte rendu du comité directeur (CoDir) Du 13 mars 09

Participants :

J. Bourgeon, Y. Mahamath, L. Meyer, F. Prince, R. Gracia , F. Le Bovic.

Excusés : J-D. Barbet, C. Gattier, L. Dekeyne, L. Gourrier, T. Scianimanico.

Ordre du jour :

1. Approbation du CR de la réunion précédente,
2. Point sur la comptabilité,
3. Point sur la réunion de définition des objectifs (réunion du 28 fév., cf. CR ci-joint))
4. Point sur les travaux des commissions,
5. Pôle Espoir : projet d'évolution,
6. Questions diverses,

1. Le compte rendu du CoDir du 13 février est approuvé à l'unanimité.

2. Jérôme pourra présenter les comptes finaux à la prochaine réunion de comité directeur le 10 avril, de façon à pouvoir préparer l'assemblée générale ordinaire, prévue le 29 avril.

3. Des objectifs globaux ont été définis le 28 fév :



08_09_Ligue_Objecti
fs_28fév.-09.doc

Il serait bien que les commissions puissent présenter une ébauche de plan de travail pour la réunion de CoDir du 10 avril.

4. Commission squash universitaire :

Ludivine propose de pouvoir envoyer des étudiants sur des tournois PSA nationaux. La Ligue étant partenaire des événements internationaux en Ile de France, elle peut inviter gracieusement des étudiants, mais ne peut s'engager sur d'autres frais.

Commission entreprise :

US Metro (plusieurs fois champion de France, n'a pas participé au championnat de Ligue en 2008/09) sollicite une dérogation pour participer aux championnats de France début mai à Antibes.

09_03_13 CoDir_CR.doc

1/1



* ile de France

Ligue Régionale Ile de France de SQUASH

A la majorité (5 voix pour, une contre), il est validé que les équipes qualifiables pour les championnats de France doivent avoir participé au championnats de Ligue.

Il n'y aura pas de dérogation en cas de place vacante.

Pour la saison 2009/10, à sa demande, US Metro pourra intégrer la 1^{ère} division (poule de 11).

Commission formation :

Laurent M. a recontacté les clubs intéressés par des formations d'arbitres pour recaler les dates de formation (2 séances de 4h au lieu d'une de 3h). Les clubs doivent revenir vers Laurent pour confirmer les dates.

Concernant la formation de formateur, le responsable de la Commission Nationale d'Arbitrage n'a pas encore précisé quels sont les rendez vous indispensables pour effectuer les formations.

5. En attente d'informations.

6. Un état des lieux/inventaire des clubs et associations sera formalisé par François.

Il est proposé de pouvoir s'inscrire en ligne pour les championnats de Ligue, de reverser une partie du montant d'inscription au club hôte, de limiter les tournois en fonction du nombre de courts, de donner une priorité aux joueurs en fonction du classement dans la série concernée puis en fonction de la participation au tournoi de ligue dans sa série.

Ces points seront étudiés plus en détail ultérieurement.

Un ordinateur a été acquis par la Ligue.

Il est souhaité enrichir le poste de Ludovic. Les missions qui pourraient lui être confiées sont à transmettre à Laurent D. pour compilation et coordination.

Prochaine réunion : vendredi 10 avril, de 20h00 à 22h00.

Le Trésorier Général,
J. Bourgeon,

Le Secrétaire Général,
L. Meyer.